

GROUPE TECNAGRI
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 4 685 910 €

Siège social : Route de Poitiers
79300 BRESSUIRE

RCS NIORT 789 164 688

=====

RAPPORT DE GESTION

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2024

=====

Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 octobre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

La société a deux activités principales distinctes :

- la prise de participation dans des sociétés du secteur agricole et l'animation de celle-ci
- activité immobilière par l'acquisition d'un bâtiment commercial et par la prise à bail de plusieurs bâtiments commerciaux.

Durant l'exercice comptable d'une durée de 12 mois, clos le 31 octobre 2024, l'activité de la société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 441 029 euros contre 553 995 euros sur l'exercice précédent. Il est constitué des prestations de services rendues aux filiales, les sociétés BILLAUD SEGEBA et A&MS AGRI ET MOTOCULTURE SERVICES et des loyers procurés par l'immeuble de REZE.

Après prise en compte des autres achats et charges externes pour un montant de 908 652 euros, et des frais de personnel de 376 140 euros, le résultat d'exploitation est de 43 938 €, pour 68 682 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est 348 316 euros, ce résultat est principalement constitué de dividendes perçu des filiales contre 903 196 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est positif de 298 771 euros contre un résultat négatif de 4 341 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice clos le 31 octobre 2024 est de 630 048 euros contre un bénéfice de 928 295 euros pour l'exercice précédent.

183

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er novembre 2024 sont de poursuivre notre activité de société holding animatrice.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles D. 441 I.-1° et D. 441 I.-2° du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos le 31 octobre 2023, les soldes des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients se décomposent comme suit :

Aucune créance client ni dette fournisseur n'existe à la clôture

Proposition d'affectation du résultat

La collectivité des associés constate l'existence d'un bénéfice de 630 048,87 €.

La collectivité des associés, conformément aux propositions de la gérance, décide de répartir ainsi le bénéfice distribuable :

Bénéfice de l'exercice	630 048,87 euros
Réserve légale	31 502,44 euros

⇒ Solde distribuable	598 546,43 euros
Dividendes	200 000,00 euros
Autres réserves	398 546,43 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 6 437 590 euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes nets	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%
2023 / 2024	200 000,00	200 000,00
2022 / 2023	200 000,00	200 000,00
2021 / 2022	200 000,00	200 000,00

Activité des filiales et participations

L'activité des filiales sur l'exercice a été la suivante :

185

Dénomination de la société	BILLAUD SEGEBA	A&MS AGRI ET MOTOC SERVICES
Date de clôture du dernier exercice	31/10/2024	31/10/2024
Capitaux propres		
Capital social		
montant	1 000 000	503 750
nombre de titres	5 000	3 250
Autres capitaux propres		
Quote part du capital détenu		
nombre de titres	1 255	1 658
pourcentage	25,10%	51,02%
Valeur comptable des titres détenus		
brute	1 154 223	280 582
nette	1 154 223	280 582
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		
bruts	1 537 345	1 263 606
nets		
Prêt accordé par la filiale	-	-
Montant des cautions et avals donnés par la société	830 000	125 000
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	44 599 097	18 683 591
Résultat comptable du dernier exercice clos	626 977	228 844
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	187 572	-
Résultat de cession de titres	207 174	91 598

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice comprennent des dépenses non déductibles fiscalement pour 9 331 euros au titre de l'amortissement excédentaire des véhicules de tourisme.

185

COMPTES CONSOLIDES

Le périmètre de consolidation du groupe dont la société GROUPE TECNAGRI est société consolidante, comprenait les sociétés suivantes :

	Dénomination	Forme juridique	Siège social	Siren
Consolidante :	GROUPE TECNAGRI	S.A.R.L.	Route de Poitiers 79300 BRESSUIRE	789 164 688
Consolidées :	BILLAUD SEGEBA	S.A.S.	Route de Poitiers 79300 BRESSUIRE	410 626 972
	A&MS AGRI ET MOTOC SERVICES	S.A.S.	Route de Poitiers 79300 BRESSUIRE	301 240 768

	31/10/24			31/10/23		
	% contrôle	% intérêts	Méthode consolidation (1)	% contrôle	% intérêts	Méthode consolidation (1)
GROUPE TECNAGRI	-	-	I.G.	-	-	I.G.
BILLAUD SEGEBA	50,13 %	25,10 %	I.G.	69,98 %	69,98 %	I.G.
A&MS AGRI ET MOTOC SERVI	51,02 %	51,02 %	I.G.	67,05 %	67,05 %	I.G.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le règlement 2020-01 du comité de la réglementation comptable.

Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière de la société

Conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L 225-100 du code de commerce, nous vous présentons une analyse de l'évolution de la situation financière de la société au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2024.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 62 165 128 euros contre 67 768 206 euros au titre de l'exercice précédent.

Après un coût d'achat des marchandises et des charges externes pour 45 392 832 euros, des frais de personnel pour 9 759 978 euros et des frais d'amortissement et provisions pour 1 385 129 euros, le résultat d'exploitation s'élève à 1 776 428 euros contre 2 865 219 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif de -756 032 euros contre -459 114 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est négatif de -1 132 969 euros, du fait de la vente des parts sociales BILLAUD SEGEBA et A&MS en dessous de la valeur des capitaux propres, contre un résultat négatif de -2 506 euros au titre de l'exercice précédent.

Après une charge d'impôt de 298 447 euros, le résultat net des sociétés intégrées est négatif de -411 020 euros contre 1 785 345 euros au titre de l'exercice précédent

La part des minoritaires représente 468 952 euros et permet de dégager un résultat net part du groupe négatif de 879 972 euros (résultat positif de 1 262 038 euros au titre de l'exercice précédent).

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 34 439 602 euros et se ventile de la façon suivante :

185

En K€uros	Total	Échéance		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des étab. crédits	4 200	859	2 527	814
Emprunts liés aux crédits-bails	724	220	504	
Découverts et concours bancaires auprès des étab. de crédit	10 638	10 638		
Dettes auprès des associés	553	553		
Dettes financières diverses	0	0		
Avances et acomptes reçus sur commande	761	761		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 238	12 238		
Dettes fiscales et sociales	5 132	5 132		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	193	193		
Total	34 439	30 594	3 031	814

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Fait à Bressuire, le 15 avril 2025

La gérance,
Jean-Pierre SOURICE

GROUPE TECNAGRI
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 4 685 910 €

Siège social : Route de Poitiers
79300 BRESSUIRE

RCS NIORT 789 164 688

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2025

STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente avril,
A vingt heures.

Les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur la convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par :

Monsieur Jean-Pierre SOURICE, gérant associé

Titulaire en pleine propriété de 8 018 parts
Titulaire en nue-propiété de 455 972 parts

Le Président constate qu'est présente en dehors de lui-même :

- | | |
|--------------------------------|---|
| • Madame Annick SOURICE | Titulaire en pleine propriété de 1 part
Titulaire en nue-propiété de 4 600 parts |
| • Monsieur Mathieu SOURICE | titulaire en nue-propiété de 153 524 parts |
| • Mademoiselle Eugénie SOURICE | titulaire en nue-propiété de 153 524 parts |
| • Monsieur Antoine SOURICE | titulaire en nue-propiété de 153 524 parts |

Le total des parts présentes ou représentées est de 468 591 parts, pour un capital composé de 468 591 parts soit plus de la moitié des parts sociales émises par la société

En conséquence le Président déclare que l'assemblée n'étant saisie que de résolution de caractère ordinaire est en état de délibérer.

Le Président rappelle que les décisions sont valablement adoptées par un total de voix correspondant à plus de la moitié du capital, que ce résultat soit obtenu par le vote d'un ou de plusieurs associés à l'exception toutefois des décisions relatives aux conventions entre la société et l'un des associés.

Il rappelle également que :

- Les comptes annuels, à l'exception de l'inventaire,
- Le texte des résolutions
- Les rapports



ont été communiqués aux associés et que l'inventaire a été tenu au siège social, à leur disposition pendant les quinze jours qui précèdent l'assemblée.

Ces documents sont mis à la disposition de l'assemblée et déposés sur le bureau.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2024,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.233-19 du Code de Commerce,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Approbation des conventions et leurs conditions d'exécution,
- Approbation des comptes et affectation des résultats de cet exercice,
- Approbation des comptes consolidés,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président fait la lecture des rapports, expose l'activité de la société pendant l'exercice écoulé, les résultats de cette activité, commente le bilan, le compte de résultat et l'annexe, présente l'évolution de l'entreprise, répond aux différentes demandes d'explication.

Il soumet au vote les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, déclare approuver successivement chacune de ces conventions.

Chacune desdites conventions soumise à un vote distinct auquel n'a pas pris part l'associé l'intéressé, conformément à la loi, a été approuvée à l'unanimité des autres associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice 2022/2024, clos le 31 octobre 2024, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les comptes et résumées dans ce rapport.

La collectivité des associés constate l'existence d'un bénéfice de 630 048,87 €.

La collectivité des associés, conformément aux propositions de la gérance, décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	630 048,87 euros
Réserve légale	31 502,44 euros

⇒ Solde distribuable	598 546,43 euros
Dividendes	200 000,00 euros
Autres réserves	398 546,43 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 6 437 590 euros.



Conformément à la loi, nous vous rappelons que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes nets	Dividendes éligibles à l'abattement de 40%
2023 / 2024	200 000,00	200 000,00
2022 / 2023	200 000,00	200 000,00
2021 / 2022	200 000,00	200 000,00

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés approuve le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice 2023/2024 en toutes ses parties et donne à la gérance quitus entier et sans réserve pour sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur les comptes consolidés de l'exercice 2023/2024, clos le 31 octobre 2024, approuve les comptes consolidés et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans les compte consolidés et résumées dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

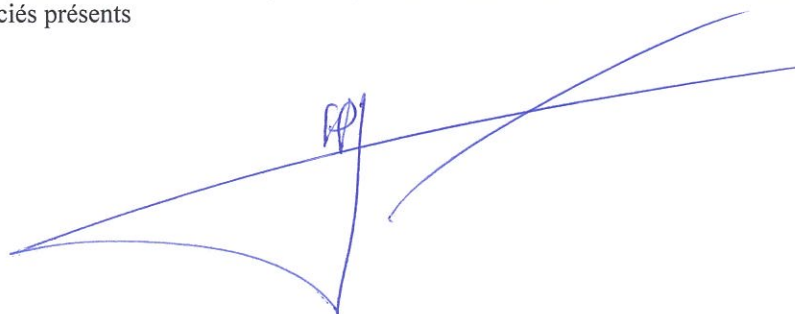
CINQUIEME RESOLUTION :

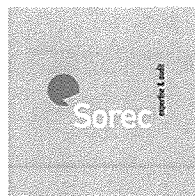
La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations pour remplir toutes formalités qu'il lui appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt-et-une heure.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par la gérance ainsi que par les associés présents





Grefle

Baker Tilly STREGO – Cholet
6 rue Montréal
Parc du Carteron – BP 20307

49303 Cholet Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

SOREC AUDIT
146, Bd de Poitiers
BP 80086

79302 Bressuire Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
Ouest Atlantique

GROUPE TECNAGRI

Société à responsabilité limitée au capital de 4 685 910 euros
Siège social :
Route de Poitiers
79300 BRESSUIRE

789 164 688 RCS NIORT

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 octobre 2024

GROUPE TECNAGRI

Société à responsabilité limitée au capital de 4 685 910 euros

Siège social :

Route de Poitiers

79300 BRESSUIRE

789 164 688 RCS NIORT

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société GROUPE TECNAGRI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GROUPE TECNAGRI relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} novembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations comptables importantes

Le Groupe constitue des dépréciations de ses stocks selon les modalités décrites dans la note 2.1.2 « Notes sur le bilan - Stocks » en page 16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation et procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre Groupe, selon les modalités décrites dans la note 2.1.2 « Notes sur le bilan - Stocks » de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, et suivant la mise en œuvre de tests, par sondage, nous avons contrôlé l'application de cette approche et vérifié que la note 2.1.2 « Notes sur le bilan - Stocks » de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Ils sont responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Cholet et Bressuire, le 16 avril 2025

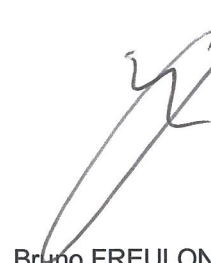
Les commissaires aux comptes

Baker Tilly STREGO



Julien BABONNEAU
Associé

SOREC AUDIT



Bruno FREULON
Associé

ACTIF				
	31/10/2024			31/10/2023
	Brut	Amort. & prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition	274 967	274 967	0	0
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	289 506	254 702	34 804	59 060
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 600		5 600	5 600
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	363 625		363 625	363 625
Constructions	2 589 124	653 230	1 935 894	2 063 038
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 827 055	1 450 012	377 043	488 755
Autres immobilisations corporelles	6 771 282	4 580 699	2 190 583	1 846 285
Immobilisations en cours	11 651		11 651	4 200
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	207 832		207 832	0
Autres titres immobilisés	3 049		3 049	3 049
Prêts, dépôts et consignations	9 073		9 073	10 712
Autres immobilisations financières	310 806		310 806	57 683
Total	12 663 570	7 213 610	5 449 960	4 902 007
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements			0	0
En-cours de production de biens			0	0
En-cours de production de services	150 878		150 878	122 728
Produits intermédiaires et finis			0	0
Marchandises	33 683 110	3 162 421	30 520 689	29 441 119
Avances et acomptes versés sur commandes	495 961		495 961	2 814 182
Créances				
Clients et comptes rattachés	8 583 938	146 771	8 437 167	9 437 253
Impôts différés actifs	257 483		257 483	274 413
Autres créances	2 681 210		2 681 210	1 678 515
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 077 987		2 077 987	1 400 524
Total	47 930 567	3 309 192	44 621 375	45 168 734
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	373 348		373 348	476 602
Ecart de conversion actif				
Total	373 348		373 348	476 602
TOTAL ACTIF	60 967 485	10 522 802	50 444 683	50 547 342



PASSIF		
	31/10/2024	31/10/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	4 685 910	4 685 910
Primes d'émission, fusion, apports		0
<u>Réserve légale</u>	168 396	121 981
Réserves statutaires et contractuelles	953 236	271 356
Réserves Groupe	2 763 376	2 423 926
Report à nouveau		
RESULTAT CONSOLIDE	-879 972	1 262 038
Subventions d'investissement	2 535	10 140
SITUATION NETTE CONSOLIDEE	7 693 481	8 775 351
Réserves hors Groupe	5 915 949	2 171 648
Résultat hors Groupe	468 952	523 307
INTERETS MINORITAIRES	6 384 901	2 694 955
Total	14 078 382	11 470 306
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Ecart d'acquisition		
Provisions pour risques	164 189	148 014
Provisions pour charges	559 241	758 421
Total	723 430	906 435
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	4 924 323	5 603 918
Découverts et concours bancaires	10 638 124	10 115 502
Emprunts et dettes financières divers		
Associés	553 029	554 103
Divers		0
Avances et acomptes reçus sur commandes	760 593	795 145
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 238 120	15 361 345
Dettes fiscales et sociales	5 132 465	4 492 650
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Impôts différés passifs		0
Autres dettes	192 948	163 761
Total	34 439 602	37 086 424
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 203 269	1 084 177
Ecart de conversion passif		
Total	1 203 269	1 084 177
TOTAL PASSIF	50 444 683	50 547 342

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/11/2023 au 31/10/2024	% Prod.	du 01/11/2022 au 31/10/2023	% Prod.	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	62 165 128	99,95	67 768 206	99,97	-5 603 078	-8,27
Ventes de marchandises	56 577 121	90,97	62 298 429	91,90	-5 721 308	-9,18
Production vendue	5 588 007	8,98	5 469 777	8,07	118 230	2,16
Production stockée	28 150	0,05	12 401	0,02	15 749	126,99
Production immobilisée	0	0,00	7 408	0,01	-7 408	-100,00
Subventions d'exploitation	85 680	0,14	90 708	0,13	-5 028	-5,54
Reprises provisions, transfert de charges	1 036 584	1,67	771 918	1,14	264 666	34,29
Autres produits	56 615	0,09	27 065	0,04	29 550	109,18
Total	63 372 157	101,90	68 677 706	101,31	-5 305 549	-7,73
Achats de marchandises	45 392 832	72,99	54 697 990	80,69	-9 305 158	-17,01
Variation de stock marchandises	-1 415 856	-2,28	-6 700 661	-9,88	5 284 805	-78,87
Achats de matières premières et autres approvisionnements	96 252	0,15	446 533	0,66	-350 281	-78,44
Variation de stock matières premières	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Autres achats et charges externes	5 967 173	9,59	5 728 265	8,45	238 908	4,17
Total	50 040 401	80,46	54 172 127	79,91	-4 131 726	-7,63
Impôts, taxes et versements assimilés	374 924	0,60	412 193	0,61	-37 269	-9,04
Salaires et traitements	7 367 231	11,85	7 359 223	10,86	8 008	0,11
Charges sociales	2 392 747	3,85	2 328 460	3,43	64 287	2,76
Amortissements et provisions	1 385 129	2,23	1 521 584	2,24	-136 455	-8,97
Autres charges	35 297	0,06	18 901	0,03	16 396	86,75
Total	11 555 328	18,58	11 640 360	17,17	-85 032	-0,73
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotation écarts acquisition	1 776 428	2,86	2 865 219	4,23	-1 088 791	-38,00
Dotations nettes de reprises sur écarts d'acquisition	0	0,00	0	0,00	0	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION après dotation écarts acquisition	1 776 428	2,86	2 865 219	4,23	-1 088 791	-38,00
Produits financiers	90 680	0,15	10 593	0,02	80 087	756,02
Charges financières	846 712	1,36	469 707	0,69	377 005	80,26
Résultat financier	-756 032	-1,22	-459 114	-0,68	-296 918	64,67
RESULTAT COURANT	1 020 396	1,64	2 406 105	3,55	-1 385 709	-57,59
Produits exceptionnels	2 600 754	4,18	37 405	0,06	2 563 349	6 852,89
Charges exceptionnelles	3 733 723	6,00	39 912	0,06	3 693 811	9 254,94
Résultat exceptionnel	-1 132 969	-1,82	-2 506	0,00	-1 130 463	45 102,68
Impôts sur les bénéfices	281 517	0,45	708 991	1,05	-427 474	-60,29
Impôts différés	16 930	0,03	-90 737	-0,13	107 667	-118,66
Charge d'impôts	298 447	0,48	618 254	0,91	-319 807	-51,73
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-411 020	-0,66	1 785 345	2,63	-2 196 365	-123,02
Quote-part résultat des sociétés mises en équivalence						
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-411 020	-0,66	1 785 345	2,63	-2 196 365	-123,02
Parts des minoritaires	468 952	0,75	523 307	0,77	-54 355	-10,39
RESULTAT NET PART DU GROUPE	-879 972	-1,41	1 262 038	1,86	-2 142 010	-169,73

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/11/2023 au 31/10/2024	% Prod	du 01/11/2022 au 31/10/2023	% Prod	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	62 165 128		67 768 206		-5 603 078	-8,27
Ventes de marchandises	56 577 121	90,97	62 298 429	91,90	-5 721 308	-9,18
Coût d'achat des marchandises vendues	43 926 926	64,87	47 997 329	70,81	-4 020 353	-8,38
MARGE COMMERCIALE	12 600 145	20,26	14 301 100	21,10	-1 700 955	-11,89
Production vendue	5 588 007	8,98	5 469 777	8,79	118 230	2,16
Production stockée	28 150	0,05	12 401	0,02	15 749	126,99
Production immobilisée	0	0,00	7 408	0,01	-7 408	-100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	5 616 157	9,03	5 489 586	8,10	126 571	2,31
Achats de matières premières et autres approvisionnements	96 252	0,15	446 533	0,72	-350 281	-78,44
Variation de stocks matières premières	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Sous-traitance directe	61 344	0,10	36 652	0,06	24 692	67,37
MARGE BRUTE PRODUCTION	5 458 561	8,78	5 006 401	7,39	452 160	9,03
MARGE BRUTE	18 058 706	29,04	19 307 501	28,48	-1 248 795	-6,47
Autres achats et charges externes	5 787 592	9,31	5 620 533	9,04	167 059	2,97
VALEUR AJOUTEE	12 271 114	19,73	13 686 968	20,19	-1 415 854	-10,34
Subventions d'exploitation	85 680	0,14	90 708	0,15	-5 028	-5,54
Impôts, taxes et versements assimilés	374 924	0,60	412 193	0,66	-37 269	-9,04
Salaires et traitements	7 367 231	11,85	7 359 223	11,83	8 008	0,11
Charges sociales	2 392 747	3,85	2 328 460	3,74	64 287	2,76
Personnel extérieur	118 237	0,19	71 080	0,11	47 157	66,34
Sous-total frais de personnel	9 878 215	15,88	9 758 763	14,40	119 452	1,22
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 103 655	3,38	3 606 721	5,32	-1 503 066	-41,67
Autres produits	761 378	1,22	706 675	1,14	54 703	7,74
Provisions (dotations - reprises)	147 016	0,24	654 065	1,05	-507 049	-77,52
Amortissements	906 292	1,46	775 212	1,25	131 080	16,91
Autres charges	35 297	0,06	18 901	0,03	16 396	86,75
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotation écarts acquisition	1 776 428	2,86	2 865 219	4,23	-1 088 791	-38,00
Dotations nettes de reprises sur écarts d'acquisition	0	0,00	0	0,00	0	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION après dotation écarts acquisition	1 776 428	2,86	2 865 219	4,23	-1 088 791	-38,00
Produits financiers	90 680	0,15	10 593	0,02	80 087	756,02
Charges financières	846 712	1,36	469 707	0,76	377 005	80,26
Résultat financier	-756 032	-1,22	-459 114	-0,68	-296 918	64,67
RESULTAT COURANT	1 020 396	1,64	2 406 105	3,55	-1 385 709	-57,59
Produits exceptionnels	2 600 754	4,18	37 405	0,06	2 563 349	6 852,89
Charges exceptionnelles	3 733 723	6,00	39 912	0,06	3 693 811	9 254,94
Résultat exceptionnel	-1 132 969	-1,82	-2 506	0,00	-1 130 463	45 102,68
Impôts sur les bénéfices	281 517	0,45	708 991	1,14	-427 474	-60,29
Impôts différés	16 930	0,03	-90 737	-0,15	107 667	-118,66
Charge d'impôts	298 447	0,48	618 254	0,91	-319 807	-51,73
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-411 020	-0,66	1 785 345	2,63	-2 196 365	-123,02
Quote-part résultat des sociétés mises en équivalence						
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-411 020	-0,66	1 785 345	2,63	-2 196 365	-123,02
Parts des minoritaires	468 952	0,75	523 307	0,84	-54 355	-10,39
RESULTAT NET PART DU GROUPE	-879 972	-1,41	1 262 038	1,86	-2 142 010	-169,73

NOTE D'INFORMATIONS

TABLE DES MATIERES :

1.	REGLES ET METHODES, FAITS MARQUANTS, METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	8
1.1.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
1.2.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	8
1.3.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8
1.4.	METHODES DE CONSOLIDATION	8
1.5.	CHANGEMENTS DE METHODE	9
1.6.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	9
1.7.	VARIATIONS DE PERIMETRE	9
1.8.	DETAIL DU PERIMETRE	10
1.9.	ORGANIGRAMME AU 31 OCTOBRE 2024	10
1.10.	DATES DE CLOTURE	10
1.11.	ECARTS D'ACQUISITION	11
1.12.	ECARTS D'EVALUATION	11
1.13.	OPERATIONS INTERNES.....	11
1.14.	CESSIONS INTERNES	12
1.15.	CREDIT-BAIL.....	12
1.16.	STOCKS	12
1.17.	IMPOTS DIFFERES.....	12
1.18.	DIVIDENDES INTERNES	13
1.21.	INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	13
1.22.	PROVISIONS INTERNES	13
2.	NOTES SUR LE BILAN.....	13
2.1	ACTIF	13
2.1.1	Immobilisations	13
2.1.2	Stocks	16
2.1.3	Créances.....	17
2.2	PASSIF.....	17
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	17

2.2.2	Intérêts minoritaires	17
2.2.3	Provisions	18
2.2.4	Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses	18
2.3	IMPOTS DIFFERES	19
2.3.1	Détail des impôts différés	19
2.3.2	Ventilation de la charge d'impôt	19
2.3.3	Preuve de l'impôt	20
3.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	21
3.1	RESULTAT CONSOLIDE	21
3.2	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	21
3.1	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	22
3.2	EFFECTIF MOYEN	22
3.3	REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	22
3.4	RESULTAT FINANCIER	22
3.5	RESULTAT EXCEPTIONNEL	23
3.1	DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	24
4.	INFORMATIONS DIVERSES	25
4.1	ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
4.1.1	Engagements donnés	25
4.1.2	Engagements reçus	25
4.2	ENTREPRISES LIEES ET OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN	25
5.	TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE	24

1. REGLES ET METHODES, FAITS MARQUANTS, METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Ils sont notamment établis dans le respect des principes suivants :

- continuité d'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- coûts historiques (sauf exception relative aux éventuelles réévaluations) ;
- prudence ;
- permanence des méthodes.

Sauf indications contraires, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1.2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

GRUPE TECNAGRI :

Cession partielle du capital des deux principales filiales :

- Cession de 2 244 titres BILLAUD SEGEBA
- Cession de 521 titres A&MS AGRI ET MOTOCULTURE SERVICES

1.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture et antérieur à la date d'établissement des comptes consolidés de l'exercice susceptible de modifier ces derniers n'est apparu.

1.4. METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale car leur contrôle est exclusif.

Le contrôle exclusif d'une société résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entité ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices consécutifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entité. L'entité consolidante est présumée avoir effectué cette désignation lorsqu'elle a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait, directement ou indirectement, une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entité en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de l'entité consolidante, à l'exception des titres des entités consolidées à la valeur desquels est substitué l'ensemble des éléments d'actifs et passifs constitutifs des capitaux propres déterminés selon les règles de consolidation de ces entités.

En cas de contrôle conjoint, les entités seraient consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

En présence d'une influence notable, les entités feraient l'objet d'une mise en équivalence.

1.5. CHANGEMENTS DE METHODE

Néant.

1.6. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

	Dénomination	Forme juridique	Siège social	Siren
Consolidante :	GRUPE TECNAGRI	S.A.R.L.	Route de Poitiers 79300 BRESSUIRE	789 164 688
Consolidées :	BILLAUD SEGEBA	S.A.S.	Route de Poitiers 79300 BRESSUIRE	410 626 972
	A&MS AGRI ET MOTOC SERVICES	S.A.S.	Route de Poitiers 79300 BRESSUIRE	301 240 768

1.7. VARIATIONS DE PERIMETRE

Entrée dans le périmètre :

- Néant

Variation de pourcentage :

- Cession de 2 244 titres BILLAUD SEGEBA : GROUPE TECNAGRI détient maintenant 25,10% du capital, mais les actions détenues par GROUPE TECNAGRI sur BILLAUD SEGEBA lui confèrent un droit de vote triple, le % de contrôle sur BILLAUD SEGEBA est donc de 50,13%.
- Cession de 521 titres A&MS, GROUPE TECNAGRI détient maintenant 51,02% du capital.

Sortie du périmètre :

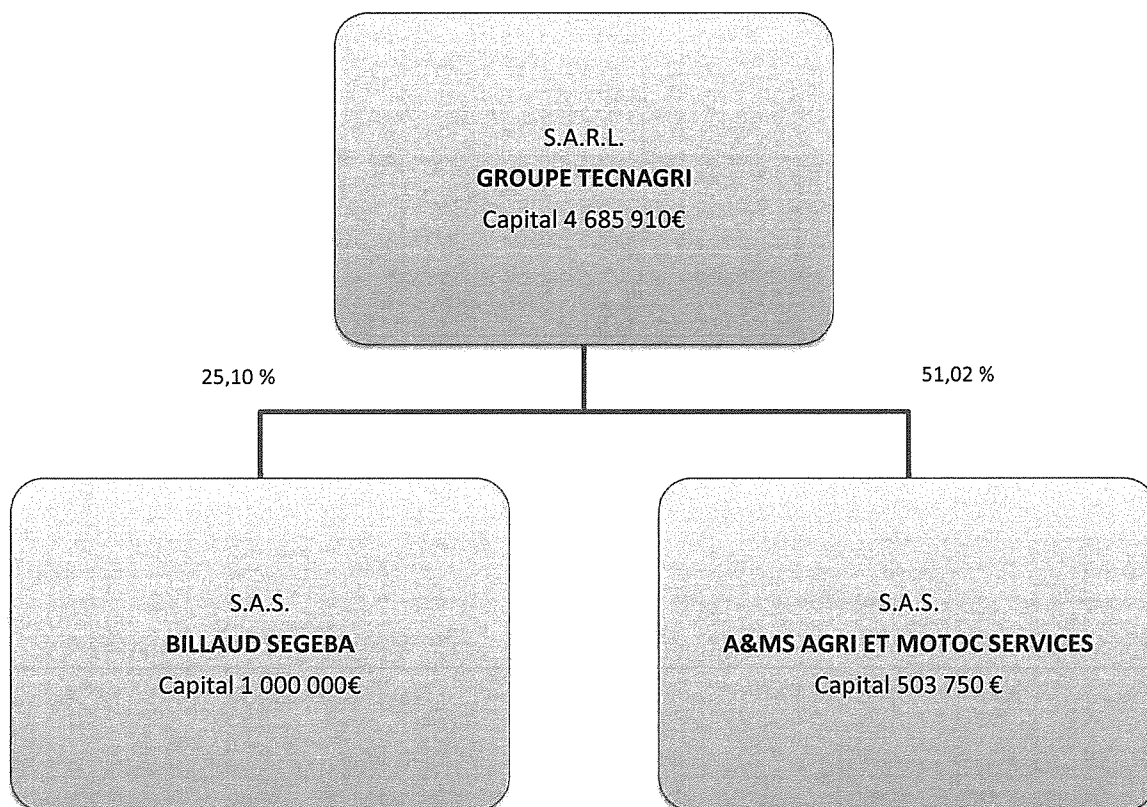
- Néant

1.8. DETAIL DU PERIMETRE

	31/10/24			31/10/23		
	% contrôle	% intérêts	Méthode consolidation (1)	% contrôle	% intérêts	Méthode consolidation (1)
GRUPE TECNAGRI	-	-	I.G.	-	-	I.G.
BILAUD SEGEBA	50,13 %	25,10 %	I.G.	69,98 %	69,98 %	I.G.
A&MS AGRI ET MOTOC SERVICE	51,02 %	51,02 %	I.G.	67,05 %	67,05 %	I.G.

(1) I.G. Intégration Globale
I.P. Intégration Proportionnelle
M.E.E. Mise En Equivalence

1.9. ORGANIGRAMME AU 31 OCTOBRE 2024



1.10. DATES DE CLOTURE

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 octobre 2024.

1.11.ECARTS D'ACQUISITION

Lors de la première consolidation d'une société, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

- Ecarts d'acquisition positifs :
 - Un écart d'acquisition dit positif représente ou comprend la fraction du prix payé en contrepartie des avantages que procure la prise de contrôle de la société.
 - Les écarts d'acquisition positifs sont consécutifs :
 - à l'apport des titres BILLAUD SEGEBA à GROUPE TECNAGRI en octobre 2012.
 - à l'apport des titres AGRI SERVICES CHANTELOUP à GROUPE TECNAGRI en juillet 2014.
 - A l'acquisition des titres SN POITOU MOTOCULTURE par BILLAD SEGEBA en novembre 2016 (fusionnée en juin 2017 dans BILLAUD SEGEBA)

Ces écarts sont totalement amortis au 31 octobre 2024.

Le règlement n°2015-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2016, conduit à ne plus amortir de façon systématique les écarts d'acquisition.

Cependant, le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice 2015 (option de 1ère application). A compter du 1er janvier 2016, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, des nouveaux écarts d'acquisition positifs.

- Ecarts d'acquisition négatifs :
 - Un écart d'acquisition dit négatif correspond à une rentabilité insuffisante de l'entité acquise ou à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses.
 - Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés en provisions pour risques au bilan.

1.12.ECARTS D'EVALUATION

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entité consolidé constitue un écart d'évaluation.

Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

Les comptes consolidés ne présentent pas d'écarts d'évaluation.

1.13.OPERATIONS INTERNES

Toutes les opérations réciproques significatives du bilan et du compte de résultat réalisées entre les sociétés consolidées par intégration globale ont été éliminées.

1.14.CESSIONS INTERNES

Les cessions internes d'immobilisations corporelles et incorporelles se faisant à leur valeur nette comptable ou valeur proche de celle-ci. Les éventuelles plus ou moins-values ne sont pas éliminées car jugées non significatives pour le Groupe.

1.15.CREDIT-BAIL

Les biens financés par crédit-bail font l'objet du retraitement suivant :

- inscription à l'actif du bilan de la société consolidée pour sa valeur d'acquisition par la société de crédit-bail dans la rubrique correspondant à la nature du bien ;
- comptabilisation des amortissements sur ce bien sur la base des méthodes utilisées par la société pour les biens de même nature dont elle est propriétaire ;
- enregistrement en dettes financières de la dette née à l'occasion de l'acquisition de ce bien ;
- annulation des redevances prises en charge au titre des contrats de crédit-bail et retraitement pour partie en remboursement des dettes financières et pour le solde en charges financières.

L'incidence de ces retraitements a été portée :

- soit en résultat pour ce qui concerne les opérations de l'exercice ;
- soit en réserves consolidées pour ce qui concerne les opérations des exercices antérieurs, sous déduction de l'impôt différé éventuel.

Tous les contrats de crédit-bail sont retraités.

1.16.STOCKS

Il n'y a pas de marge interne sur stocks sur ventes entre sociétés consolidées. Les pièces et matériels sont vendus à prix coûtant.

1.17.IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable.

Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Par prudence, les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variation de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice.

Le calcul des impôts différés au 31 octobre 2024 est effectué sur la base d'un taux moyen de 25%.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

1.18.DIVIDENDES INTERNES

Les dividendes reçus des sociétés consolidées ont été éliminés pour la détermination des résultats et portés en réserves, et ce indépendamment des méthodes de consolidation utilisées.

1.21.INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La méthode de référence concernant les engagements retraite a été appliquée. Les engagements nets de couverture sont comptabilisés au passif du bilan consolidé dans les « Provisions pour charges ». La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS19 révisée et par la norme FAS87. Cette méthode est conforme à la recommandation CNC 2003-R01.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de « Projected Benefit Obligation ». Il représente la valeur actuelle probable des droits acquis de façon irrémédiable, ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover de survie.

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont évaluées conformément aux dispositions des conventions collectives applicables.

Les hypothèses retenues pour la détermination des droits acquis sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,40 %
- taux de croissance des salaires : 2,00 % constant
- taux de rotation du personnel : 1,00 %
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- taux de charges patronales : 45,00 %
- table de mortalité : TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes

Ces IFC sont exprimées pour le montant de l'engagement net de l'épargne constituée si la société bénéficie d'un contrat d'assurance.

Au 31 octobre 2024, le montant de la provision pour charges au titre des IFC est de 497 K€.

1.22.PROVISIONS INTERNES

Les éventuelles provisions entre sociétés consolidées par intégration globale sont annulées et reclassées :

- soit en résultat en ce qui concerne les dotations et reprises sur l'exercice ;
- soit en réserves en ce qui concerne les dotations et reprises des exercices antérieurs.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 ACTIF

2.1.1 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique sauf écarts d'acquisition et d'évaluation.

- **Immobilisations incorporelles :**

Le poste « concessions, brevets, droits similaires » correspond aux logiciels et à leurs licences.
Ces immobilisations sont amorties sur une durée de 1 à 4 ans.

Les fonds de commerce inscrits dans les comptes sociaux des sociétés consolidées dont l'analyse n'a pas permis d'identifier séparément les éléments constitutifs sont assimilés dans les comptes consolidés à des écarts d'acquisition.

Au 31 octobre 2024, il n'y a pas de fonds commerciaux maintenus à l'actif des comptes consolidés.

- Le poste « écarts d'acquisition » est composé des éléments suivants :

<i>En K€uros</i>	01/11/23	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	31/10/24
VALEURS BRUTES :					
- BILLAUD SEGEBA	429			-181	248
- AGRI SERVICES CHANTELOUP	36			-9	27
Total	465	0	0	-190	275
AMORTISSEMENTS :					
- BILLAUD SEGEBA	429			-181	248
- AGRI SERVICES CHANTELOUP	36			-9	27
Total	465	0	0	-190	275
NET	0				0

- Les autres immobilisations incorporelles sont les suivantes :

<i>En K€uros</i>	01/11/23	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	31/10/24
VALEURS BRUTES :					
- Frais de recherche et dévelop.					
- Concessions, brevets, droits simil.	288	2			290
- Fonds commercial					
- Autres immobilisations incorp.	6				6
- Avances et acomptes					
Total	294	2	0	0	295
AMORTISSEMENTS :					
- Frais de recherche et dévelop.					
- Concessions, brevets, droits simil.	228	26			254
- Fonds commercial					
- Autres immobilisations incorp.					
- Avances et acomptes					
Total	228	26	0	0	254
NET	66				41

- **Immobilisations corporelles :**

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue.

Les modes et durées d'amortissement retenus sont les suivants :

Constructions	linéaire	8 à 25 ans
Installations diverses	linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	dégressif ou linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	2 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	dégressif ou linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 à 10 ans

En K€uros	01/11/23	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	31/10/24
VALEURS BRUTES :					
- Terrains	364				364
- Constructions	2 589				2 589
- Instal. techniques, mat. et outil.	1 817	70	60		1 827
- Autres immobilisations corp.	5 962	945	136		6 771
- Immo. en-cours	4	8			12
- Avances et acomptes	0				0
Total	10 736	1 023	196	0	11 563
AMORTISSEMENTS :					
- Terrains					
- Constructions	526	127			653
- Instal. techniques, mat. et outil.	1 327	172	49		1 450
- Autres immobilisations corp.	4 115	582	117		4 580
- Immo. en-cours					
- Avances et acomptes					
Total	5 968	882	166	0	6 684
NET	4 768				4 879

- **Immobilisations financières :**

Le poste « participations et créances rattachées » comprend des titres de participations hors groupe (détenue de 5%) et des prêts à ces participations.

Le poste « autres titres immobilisés » pour 3 K€ comprend essentiellement des titres d'organismes financiers intervenant dans les sociétés du Groupe pour des opérations de financement.

Le poste « autres immobilisations financières » pour 311 K€ comprend des retenues de garantie, des dépôts de garantie et des avances sur loyers pour 56 k€ et un créateur vendeur pour 255 k€.

- **Ventilation des dotations aux amortissements :**

Les dotations aux amortissements se décomposent ainsi :

<i>En K€uros</i>	31/10/24	31/10/23
Dotations d'exploitation	906	775
Dotations écart d'acquisition	0	0
Total	906	775

- **Détail de l'activation des contrats de crédit-bail au 31 octobre 2024 :**

<i>En K€uros</i>	Valeur brute	Amort.	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles :			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles	1 870	1 310	561
Immobilisations en cours, avances et acomptes			
sous-total	1 870	1 310	561
Total	1 870	1 310	561

2.1.2 Stocks

Les stocks de matières premières et marchandises ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achats et frais accessoires). En cas d'écart significatif entre le dernier prix d'achat et le coût moyen pondéré, un retraitement est effectué afin de valoriser le stock selon cette seconde méthode.

Les en-cours et produits finis ont été évalués à leur coût de production.

Les coûts d'emprunt, engagés pour l'acquisition d'un élément inscrit en stock ou en encours, sont déduits en charge au titre de l'exercice au cours duquel les intérêts sont courus.

Une provision pour dépréciation des stocks a été constituée selon la méthode suivante :

- Matériels : comparaison entre la valeur de marché au jour de l'inventaire et le coût d'achat complet
- Pièces : dépréciation calculée à partir d'une méthode statistique basée sur l'ancienneté des pièces en stock ou la fréquence des mouvements d'entrées et de sortie des pièces.

En K€uros	31/10/24			31/10/23		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières, appro.			0			0
En-cours de production de biens	0		0	0		0
En-cours de production de services	151		151	123		123
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	33 683	3 162	30 521	32 267	2 826	29 441
Total	33 834	3 162	30 672	32 390	2 826	29 564

2.1.3 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

La ventilation des créances par nature et échéance est la suivante :

En K€uros	Brut	Échéance			Dépréciation	Net
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		
Clients et comptes rattachés	8 584	8 584			147	8 437
Impôts différés actifs	258	258				258
Autres créances	2 681	2 681				2 681
Total	11 523	11 523	0	0	147	11 376

Au 31 octobre 2024, il n'y a pas de créances représentées par des effets de commerce.

2.2 PASSIF

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En K€uros	Total	Groupe	Minoritaires
SITUATION NETTE AU 31/10/22	10 260	7 718	2 542
Distribution de dividendes par GROUPE TECNAGRI	-200	-200	
Distribution de dividendes par les filiales aux minoritaires	-363		-363
Variation des subventions	-7	-5	-2
Autres variations	-5	0	-5
Résultat de l'exercice	1 785	1 262	523
SITUATION NETTE AU 31/10/23	11 470	8 775	2 695
Distribution de dividendes par GROUPE TECNAGRI	-200	-200	
Distribution de dividendes par les filiales aux minoritaires	-479		-479
Variation des subventions	-8	-2	-6
Variation de périmètre	3 706	0	3 706
Résultat de l'exercice	-411	-880	469
SITUATION NETTE AU 31/10/24	14 078	7 693	6 385

2.2.2 Intérêts minoritaires

Ils sont représentatifs de la quote-part des associés autres que GROUPE TECNAGRI dans la situation nette des autres sociétés du Groupe.

Le compte de résultat enregistre leur quote-part dans le résultat net consolidé.

Les intérêts débiteurs minoritaires sont attribués au Groupe, sauf si les actionnaires minoritaires ont la capacité à couvrir leur quote-part de pertes ou ont pris un engagement.

2.2.3 Provisions

Leur répartition au 31/10/2024 est la suivante :

• Garanties SAV :	107 K€
• Matériels à terminer :	58 K€
• Indemnités de fin de carrière :	497 K€
• Litiges	62 K€
• Stock :	3 162 K€
• Clients :	147 K€

Les dotations et reprises sur provisions sont essentiellement relatives à l'exploitation.

2.2.4 Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses

Les dettes ont pour nature et échéance les éléments suivants :

En K€uros	Total	Échéance		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des étab. crédits	4 200	859	2 527	814
Emprunts liés aux crédits-bails	724	220	504	
Découverts et concours bancaires auprès des étab. de crédit	10 638	10 638		
Dettes auprès des associés	553	553		
Dettes financières diverses	0	0		
Avances et acomptes reçus sur commande	761	761		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 238	12 238		
Dettes fiscales et sociales	5 132	5 132		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	193	193		
Total	34 439	30 594	3 031	814

2.3 IMPOTS DIFFERES

2.3.1 Détail des impôts différés

En K€uros	31/10/24	31/10/23
Impôts différés actifs	257	274
Impôts différés passifs		
Impôts différés nets	257	274
PRESENTATION PAR SOCIETE :		
- Sociétés hors Groupe fiscal :		
- impôts différés actifs	257	274
- impôts différés passifs		
- Groupe fiscal :		
- impôts différés actifs		
- impôts différés passifs		
Total :	257	274
DETAIL DE L'IMPOT DIFFERE :		
- Retraitement amortissements dérogatoires	-4	-6
- Retraitement indemnités de fin de carrière	124	114
- Retraitement crédits-bails	41	18
- Différences temporaires	96	148
Total :	257	274

Pour rappel, les impôts différés au 31 octobre 2024 sont calculés sur la base d'un taux moyen de 25%.

2.3.2 Ventilation de la charge d'impôt

En K€uros	31/10/24	31/10/23
Impôts exigibles	281	709
Impôts différés	17	-91
Charge d'impôt	298	618

2.3.3 Preuve de l'impôt

<i>En K€uros</i>	Base	Impôt	Taux
Résultat net de l'ensemble consolidé	-411		
Impôt sur les bénéfices social		281	
Charge d'impôt différé		17	
Total impôt		298	
Résultat avant impôt	-113		
Impôt théorique calculé		-28	25,00%
Charges non déductibles et produits non imposables	34		
Quote-part frais et charges sur dividendes réintégrée	9		
Bénéfice du taux réduit d'IS à 15 %	-17		
Amortissements et reprises d'écarts d'acquisition	0		
Différence taux IS sur ID social AMS N-1	0		
Déficits fiscaux de l'exercice non activés	0		
Imputation de déficits antérieurs	0		
Résultat de cession ajustement PV-MV social conso	1 291		
Base soumise à l'impôt en consolidation	1 317	329	25,00%
Crédits d'impôts		-3	
Impact changement de taux à 25%		0	
Total charge d'impôt théorique		298	
Impôt au compte de résultat		298	

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 RESULTAT CONSOLIDE

<i>En K€uros</i>	31/10/24	31/10/23
RESULTATS SOCIAUX :		
- GROUPE TECNAGRI	630	928
- ALV TRACTEURS	0	6
- BILLAUD SEGEBA	627	1 402
- AGRI SERVICESCHANTELOUP	229	314
sous-total	1 486	2 650
RETRAITEMENTS :		
- Amortissements dérogatoires	-6	-15
- Dividendes	-188	-850
- Indemnités de fin de carrière	-41	-87
- Crédits-bails	-91	-4
- Impôts différés	-17	91
- Ajustements écarts d'acquisition		
- Provisions sur titres		
Résultat de cession ajustement MV conso	-1 554	
- Dotations écarts d'acquisition	0	0
sous-total	-1 897	-865
RESULTAT CONSOLIDE	-411	1 785
Résultat part Groupe	-880	1 262
Intérêts minoritaires	469	523

3.2 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En K€uros</i>	31/10/24			31/10/23		
	Total	France	Export	Total	France	Export
GROUPE TECNAGRI	64	64		61	61	
ALV TRACTEURS	0	0		4	4	
BILLAUD SEGEBA	43 759	43 004	755	48 546	47 598	948
AGRI-SERVICES	18 342	18 188	154	19 157	18 959	198
Total	62 165	61 256	909	67 768	66 622	1 146

3.1 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2024 pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation s'élèvent à 27 k€.

3.2 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen comprend l'effectif salarié, c'est-à-dire l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise, des sociétés consolidées par intégration globale.

	31/10/24	31/10/23
Ouvriers et employés	94	93
Professions intermédiaires	68	60
Apprentis et contrats pro	25	24
Cadres	34	29
Total	221	206

3.3 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

En application de l'article R123-198-1 du Code de Commerce, le montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes de direction n'est pas communiqué car revenant à identifier la situation personnelle de ces membres.

3.4 RESULTAT FINANCIER

En K€uros	31/10/24	31/10/23
PRODUITS FINANCIERS :		
- Autres produits financiers	91	11
sous-total	91	11
CHARGES FINANCIERES :		
- Intérêts sur emprunts	146	107
- Intérêts sur comptes courants	22	11
- Intérêts bancaires	531	295
- Crédit stock	30	15
- Autres charges financières	117	41
sous-total	846	469
RESULTAT FINANCIER	-755	-459

3.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>En K€uros</i>	31/10/24	31/10/23
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Produits de cession d'actifs	2 512	30
- Quote-part subventions virée au résultat	8	8
- Transfert de charges exceptionnelles	0	0
- Reprise amortissements exceptionnels	0	0
- Autres produits exceptionnels	82	0
Total	2 601	37
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- VNC éléments d'actifs cédés	3 736	28
- Autres charges exceptionnelles	-2	12
Total	3 734	40
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 133	-2

3.1 DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les dotations et reprises aux amortissements et provisions sont réparties de la manière suivante :

En K€uros	31/10/24	31/10/23
DOTATIONS AMORTISSEMENTS :		
- Amort. écarts d'acquisition	0	0
- Amort. immobilisations incorp. et corp.	906	775
- Amort. écarts d'évaluation		
sous-total	906	775
DOTATIONS PROVISIONS :		
- Dépréciations immobilisations financières		
- Dépréciations stocks	336	318
- Dépréciations créances clients	46	41
- Dépréciations autres créances		
- Prov. SAV	2	9
- Prov. litiges	37	287
- Prov. indemnités de fin de carrière	41	87
- Prov. Matériel à terminer	16	4
sous-total	478	746
Total dotations amort. et prov.	1 384	1 521
REPRISES PROVISIONS :		
- Dépréciations immobilisations financières		
- Dépréciations stocks	0	18
- Dépréciations créances clients	53	55
- Dépréciations autres créances		
- Reprises écarts d'acquisition		
- Prov. SAV	2	1
- Prov. litiges	277	5
- Prov. indemnités de fin de carrière		
- Prov. Matériel à terminer	0	11
Total reprises prov.	332	90

4. INFORMATIONS DIVERSES

4.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1.1 Engagements donnés

- Dettes garanties par des sûretés réelles (fonds de commerce, titres, hypothèques) : 1 890 k€
- Autres engagements donnés : nantissement des titres Billaud Segeba à hauteur de 1 292 k€

4.1.2 Engagements reçus

- Aval, cautions et garanties accordés par la BPI ou autres organismes : 1 542 K€ dont 736 k€ de caution pour les PGE

4.2 ENTREPRISES LIEES ET OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Absence de transactions significatives non conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées.

Absence d'opérations non inscrites au bilan ayant un impact significatif et dont la connaissance est nécessaire à l'appréciation financière.

5. TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE

	31-oct-24	31-oct-23
Résultat net des sociétés intégrées	- 411	1 785
Impôts différés	17	- 91
Varia. dot. et rep. s/amort. et prov. hors actif circulant	723	1 145
Plus et moins-values de cession	1 221	- 2
Quote-part des subventions virée au compte de résultat	- 8	- 8
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation A	1 542	2 830
Variation des stocks	- 1 108	- 6 413
Variation des créances d'exploitation	2 419	1 828
Variation des dettes d'exploitation	- 2 367	835
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité B	- 1 056	- 3 750
Flux de trésorerie liés à l'activité C= A+B	486	- 920
Décaissements provenant de l'acquisitions d'immobilisations	- 779	- 1 031
Encaissements résultant de cessions d'immobilisations	2 268	46
Incidence des variations de périmètre	-	- 5
Flux de trésorerie liés aux investissements D	1 489	- 990
Dividendes versés par GROUPE technagri	- 200	- 200
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	- 479	- 363
Apports en comptes courants	-	366
Nouveaux emprunts	316	1 951
Remboursements d'emprunts	- 1 455	- 1 578
Remboursements de comptes courants	- 1	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement E	- 1 820	177
Variation de trésorerie F=C+D+E	155	- 1 733
Trésorerie à l'ouverture G	- 8 715	- 6 982
Incidence des variations de cours des devises H	-	-
Trésorerie à la clôture I=F+G+H	- 8 560	- 8 715



GROUPE TECNAGRI

COMPTES CONSOLIDES

Exercice du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024

Sommaire :

• Bilan	2
• Compte de résultat	4
• Soldes intermédiaires de gestion	5
• Note d'informations	6

Fait à Bressuire,
Le 25 mars 2025

Le 19/06/2025
P. LOISEAU

Matthieu MORIER
Expert-Comptable associé

ACTIF				
	31/10/2024			31/10/2023
	Brut	Amort. & prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Ecart d'acquisition	274 967	274 967	0	0
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	289 506	254 702	34 804	59 060
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 600		5 600	5 600
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	363 625		363 625	363 625
Constructions	2 589 124	653 230	1 935 894	2 063 038
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 827 055	1 450 012	377 043	488 755
Autres immobilisations corporelles	6 771 282	4 580 699	2 190 583	1 846 285
Immobilisations en cours	11 651		11 651	4 200
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	207 832		207 832	0
Autres titres immobilisés	3 049		3 049	3 049
Prêts, dépôts et consignations	9 073		9 073	10 712
Autres immobilisations financières	310 806		310 806	57 683
Total	12 663 570	7 213 610	5 449 960	4 902 007
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements			0	0
En-cours de production de biens			0	0
En-cours de production de services	150 878		150 878	122 728
Produits intermédiaires et finis			0	0
Marchandises	33 683 110	3 162 421	30 520 689	29 441 119
Avances et acomptes versés sur commandes	495 961		495 961	2 814 182
Créances				
Clients et comptes rattachés	8 583 938	146 771	8 437 167	9 437 253
Impôts différés actifs	257 483		257 483	274 413
Autres créances	2 681 210		2 681 210	1 678 515
Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 077 987		2 077 987	1 400 524
Total	47 930 567	3 309 192	44 621 375	45 168 734
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	373 348		373 348	476 602
Ecart de conversion actif				
Total	373 348		373 348	476 602
TOTAL ACTIF	60 967 485	10 522 802	50 444 683	50 547 342

PASSIF		
	31/10/2024	31/10/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	4 685 910	4 685 910
Primes d'émission, fusion, apports		0
Réserve légale	168 396	121 981
Réserves statutaires et contractuelles	953 236	271 356
Réserves Groupe	2 763 376	2 423 926
Report à nouveau		
RESULTAT CONSOLIDE	-879 972	1 262 038
Subventions d'investissement	2 535	10 140
SITUATION NETTE CONSOLIDÉE	7 693 481	8 775 351
Réserves hors Groupe	5 915 949	2 171 648
Résultat hors Groupe	468 952	523 307
INTERETS MINORITAIRES	6 384 901	2 694 955
Total	14 078 382	11 470 306
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Ecart d'acquisition		
Provisions pour risques	164 189	148 014
Provisions pour charges	559 241	758 421
Total	723 430	906 435
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts	4 924 323	5 603 918
Découverts et concours bancaires	10 638 124	10 115 502
Emprunts et dettes financières divers		
Associés	553 029	554 103
Divers		0
Avances et acomptes reçus sur commandes	760 593	795 145
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 238 120	15 361 345
Dettes fiscales et sociales	5 132 465	4 492 650
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0
Impôts différés passifs		0
Autres dettes	192 948	163 761
Total	34 439 602	37 086 424
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 203 269	1 084 177
Ecart de conversion passif		
Total	1 203 269	1 084 177
TOTAL PASSIF	50 444 683	50 547 342

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/11/2023 au 31/10/2024	% Prod.	du 01/11/2022 au 31/10/2023	% Prod.	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	62 165 128	99,95	67 768 206	99,97	-5 603 078	-8,27
Ventes de marchandises	56 577 121	90,97	62 298 429	91,90	-5 721 308	-9,18
Production vendue	5 588 007	8,98	5 469 777	8,07	118 230	2,16
Production stockée	28 150	0,05	12 401	0,02	15 749	126,99
Production immobilisée	0	0,00	7 408	0,01	-7 408	-100,00
Subventions d'exploitation	85 680	0,14	90 708	0,13	-5 028	-5,54
Reprises provisions, transfert de charges	1 036 584	1,67	771 918	1,14	264 666	34,29
Autres produits	56 615	0,09	27 065	0,04	29 550	109,18
Total	63 372 157	101,90	68 677 706	101,31	-5 305 549	-7,73
Achats de marchandises	45 392 832	72,99	54 697 990	80,69	-9 305 158	-17,01
Variation de stock marchandises	-1 415 856	-2,28	-6 700 661	-9,88	5 284 805	-78,87
Achats de matières premières et autres approvisionnements	96 252	0,15	446 533	0,66	-350 281	-78,44
Variation de stock matières premières		0,00	0	0,00	0	0,00
Autres achats et charges externes	5 967 173	9,59	5 728 265	8,45	238 908	4,17
Total	50 040 401	80,46	54 172 127	79,91	-4 131 726	-7,63
Impôts, taxes et versements assimilés	374 924	0,60	412 193	0,61	-37 269	-9,04
Salaires et traitements	7 367 231	11,85	7 359 223	10,86	8 008	0,11
Charges sociales	2 392 747	3,85	2 328 460	3,43	64 287	2,76
Amortissements et provisions	1 385 129	2,23	1 521 584	2,24	-136 455	-8,97
Autres charges	35 297	0,06	18 901	0,03	16 396	86,75
Total	11 555 328	18,58	11 640 360	17,17	-85 032	-0,73
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotation écarts acquisition	1 776 428	2,86	2 865 219	4,23	-1 088 791	-38,00
Dotations nettes de reprises sur écarts d'acquisition	0	0,00	0	0,00	0	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION après dotation écarts acquisition	1 776 428	2,86	2 865 219	4,23	-1 088 791	-38,00
Produits financiers	90 680	0,15	10 593	0,02	80 087	756,02
Charges financières	846 712	1,36	469 707	0,69	377 005	80,26
Résultat financier	-756 032	-1,22	-459 114	-0,68	-296 918	64,67
RESULTAT COURANT	1 020 396	1,64	2 406 105	3,55	-1 385 709	-57,59
Produits exceptionnels	2 600 754	4,18	37 405	0,06	2 563 349	6 852,89
Charges exceptionnelles	3 733 723	6,00	39 912	0,06	3 693 811	9 254,94
Résultat exceptionnel	-1 132 969	-1,82	-2 506	0,00	-1 130 463	45 102,68
Impôts sur les bénéfices	281 517	0,45	708 991	1,05	-427 474	-60,29
Impôts différés	16 930	0,03	-90 737	-0,13	107 667	-118,66
Charge d'impôts	298 447	0,48	618 254	0,91	-319 807	-51,73
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-411 020	-0,66	1 785 345	2,63	-2 196 365	-123,02
Quote-part résultat des sociétés mises en équivalence						
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-411 020	-0,66	1 785 345	2,63	-2 196 365	-123,02
Parts des minoritaires	468 952	0,75	523 307	0,77	-54 355	-10,39
RESULTAT NET PART DU GROUPE	-879 972	-1,41	1 262 038	1,86	-2 142 010	-169,73

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/11/2023 au 31/10/2024	% Prod	du 01/11/2022 au 31/10/2023	% Prod	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	62 165 128		67 768 206		-5 603 078	-8,27
Ventes de marchandises	56 577 121	90,97	62 298 429	91,90	-5 721 308	-9,18
Coût d'achat des marchandises vendues	43 976 976	64,87	47 997 329	70,81	-4 020 353	-8,38
MARGE COMMERCIALE	12 600 145	20,26	14 301 100	21,10	-1 700 955	-11,89
Production vendue	5 588 007	8,98	5 469 777	8,79	118 230	2,16
Production stockée	28 150	0,05	12 401	0,02	15 749	126,99
Production immobilisée	0	0,00	7 408	0,01	-7 408	-100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	5 616 157	9,03	5 489 586	8,10	126 571	2,31
Achats de matières premières et autres approvisionnements	96 252	0,15	446 533	0,72	-350 281	-78,44
Variation de stocks matières premières	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Sous-traitance directe	61 344	0,10	36 652	0,06	24 692	67,37
MARGE BRUTE PRODUCTION	5 458 561	8,78	5 006 401	7,39	452 160	9,03
MARGE BRUTE	18 058 706	29,04	19 307 501	28,48	-1 248 795	-6,47
Autres achats et charges externes	5 787 592	9,31	5 620 533	9,04	167 059	2,97
VALEUR AJOUTEE	12 271 114	19,73	13 686 968	20,19	-1 415 854	-10,34
Subventions d'exploitation	85 680	0,14	90 708	0,15	-5 028	-5,54
Impôts, taxes et versements assimilés	374 924	0,60	412 193	0,66	-37 269	-9,04
Salaires et traitements	7 367 231	11,85	7 359 223	11,83	8 008	0,11
Charges sociales	2 392 747	3,85	2 328 460	3,74	64 287	2,76
Personnel extérieur	118 237	0,19	71 080	0,11	47 157	66,34
Sous-total frais de personnel	9 878 215	15,88	9 758 763	14,40	119 452	1,22
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 103 655	3,38	3 606 721	5,32	-1 503 066	-41,67
Autres produits	761 378	1,22	706 675	1,14	54 703	7,74
Provisions (dotations - reprises)	147 016	0,24	654 065	1,05	-507 049	-77,52
Amortissements	906 292	1,46	775 212	1,25	131 080	16,91
Autres charges	35 297	0,06	18 901	0,03	16 396	86,75
RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotation écarts acquisition	1 776 428	2,86	2 865 219	4,23	-1 088 791	-38,00
Dotations nettes de reprises sur écarts d'acquisition	0	0,00	0	0,00	0	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION après dotation écarts acquisition	1 776 428	2,86	2 865 219	4,23	-1 088 791	-38,00
Produits financiers	90 680	0,15	10 593	0,02	80 087	756,02
Charges financières	846 712	1,36	469 707	0,76	377 005	80,26
Résultat financier	-756 032	-1,22	-459 114	-0,68	-296 918	64,67
RESULTAT COURANT	1 020 396	1,64	2 406 105	3,55	-1 385 709	-57,59
Produits exceptionnels	2 600 754	4,18	37 405	0,06	2 563 349	6 852,89
Charges exceptionnelles	3 733 723	6,00	39 912	0,06	3 693 811	9 254,94
Résultat exceptionnel	-1 132 969	-1,82	-2 506	0,00	-1 130 463	45 102,68
Impôts sur les bénéfices	281 517	0,45	708 991	1,14	-427 474	-60,29
Impôts différés	16 930	0,03	-90 737	-0,15	107 667	-118,66
Charge d'impôts	298 447	0,48	618 254	0,91	-319 807	-51,73
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-411 020	-0,66	1 785 345	2,63	-2 196 365	-123,02
Quote-part résultat des sociétés mises en équivalence						
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-411 020	-0,66	1 785 345	2,63	-2 196 365	-123,02
Parts des minoritaires	468 952	0,75	523 307	0,84	-54 355	-10,39
RESULTAT NET PART DU GROUPE	-879 972	-1,41	1 262 038	1,86	-2 142 010	-169,73

NOTE D'INFORMATIONS

TABLE DES MATIERES :

1.	REGLES ET METHODES, FAITS MARQUANTS, METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION	8
1.1.	REGLES ET METHODES COMPTABLES	8
1.2.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	8
1.3.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8
1.4.	METHODES DE CONSOLIDATION	8
1.5.	CHANGEMENTS DE METHODE	9
1.6.	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	9
1.7.	VARIATIONS DE PERIMETRE	9
1.8.	DETAIL DU PERIMETRE	10
1.9.	ORGANIGRAMME AU 31 OCTOBRE 2024	10
1.10.	DATES DE CLOTURE	10
1.11.	ECARTS D'ACQUISITION	11
1.12.	ECARTS D'EVALUATION	11
1.13.	OPERATIONS INTERNES	11
1.14.	CESSIONS INTERNES	12
1.15.	CREDIT-BAIL	12
1.16.	STOCKS	12
1.17.	IMPOTS DIFFERES	12
1.18.	DIVIDENDES INTERNES	13
1.21.	INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	13
1.22.	PROVISIONS INTERNES	13
2.	NOTES SUR LE BILAN	13
2.1	ACTIF	13
2.1.1	Immobilisations	13
2.1.2	Stocks	16
2.1.3	Créances	17
2.2	PASSIF	17
2.2.1	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	17

2.2.2	Intérêts minoritaires	17
2.2.3	Provisions.....	18
2.2.4	Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses.....	18
2.3	IMPOTS DIFFERES.....	19
2.3.1	Détail des impôts différés	19
2.3.2	Ventilation de la charge d'impôt	19
2.3.3	Preuve de l'impôt.....	20
3.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	21
3.1	RESULTAT CONSOLIDE	21
3.2	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES	21
3.1	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	22
3.2	EFFECTIF MOYEN.....	22
3.3	REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS.....	22
3.4	RESULTAT FINANCIER.....	22
3.5	RESULTAT EXCEPTIONNEL	23
3.1	DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	24
4.	INFORMATIONS DIVERSES.....	25
4.1	ENGAGEMENTS HORS BILAN	25
4.1.1	Engagements donnés.....	25
4.1.2	Engagements reçus.....	25
4.2	ENTREPRISES LIEES ET OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN.....	25
5.	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE.....	24

1. REGLES ET METHODES, FAITS MARQUANTS, METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1.1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Ils sont notamment établis dans le respect des principes suivants :

- continuité d'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- coûts historiques (sauf exception relative aux éventuelles réévaluations) ;
- prudence ;
- permanence des méthodes.

Sauf indications contraires, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

1.2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

GROUPE TECNAGRI :

Cession partielle du capital des deux principales filiales :

- Cession de 2 244 titres BILLAUD SEGEBA
- Cession de 521 titres A&MS AGRI ET MOTOCULTURE SERVICES

1.3. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif postérieur à la clôture et antérieur à la date d'établissement des comptes consolidés de l'exercice susceptible de modifier ces derniers n'est apparu.

1.4. METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale car leur contrôle est exclusif.

Le contrôle exclusif d'une société résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entité ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices consécutifs de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une autre entité. L'entité consolidante est présumée avoir effectué cette désignation lorsqu'elle a disposé au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à 40 % des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait, directement ou indirectement, une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entité en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de l'entité consolidante, à l'exception des titres des entités consolidées à la valeur desquels est substitué l'ensemble des éléments d'actifs et passifs constitutifs des capitaux propres déterminés selon les règles de consolidation de ces entités.

En cas de contrôle conjoint, les entités seraient consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

En présence d'une influence notable, les entités feraient l'objet d'une mise en équivalence.

1.5. CHANGEMENTS DE METHODE

Néant.

1.6. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

	Dénomination	Forme juridique	Siège social	Siren
Consolidante :	GROUPE TECNAGRI	S.A.R.L.	Route de Poitiers 79300 BRESSUIRE	789 164 688
Consolidées :	BILLAUD SEGEBA	S.A.S.	Route de Poitiers 79300 BRESSUIRE	410 626 972
	A&MS AGRI ET MOTOC SERVICES	S.A.S.	Route de Poitiers 79300 BRESSUIRE	301 240 768

1.7. VARIATIONS DE PERIMETRE

Entrée dans le périmètre :

- Néant

Variation de pourcentage :

- Cession de 2 244 titres BILLAUD SEGEBA : GROUPE TECNAGRI détient maintenant 25,10% du capital, mais les actions détenues par GROUPE TECNAGRI sur BILLAUD SEGEBA lui confèrent un droit de vote triple, le % de contrôle sur BILLAUD SEGEBA est donc de 50,13%.
- Cession de 521 titres A&MS, GROUPE TECNAGRI détient maintenant 51,02% du capital.

Sortie du périmètre :

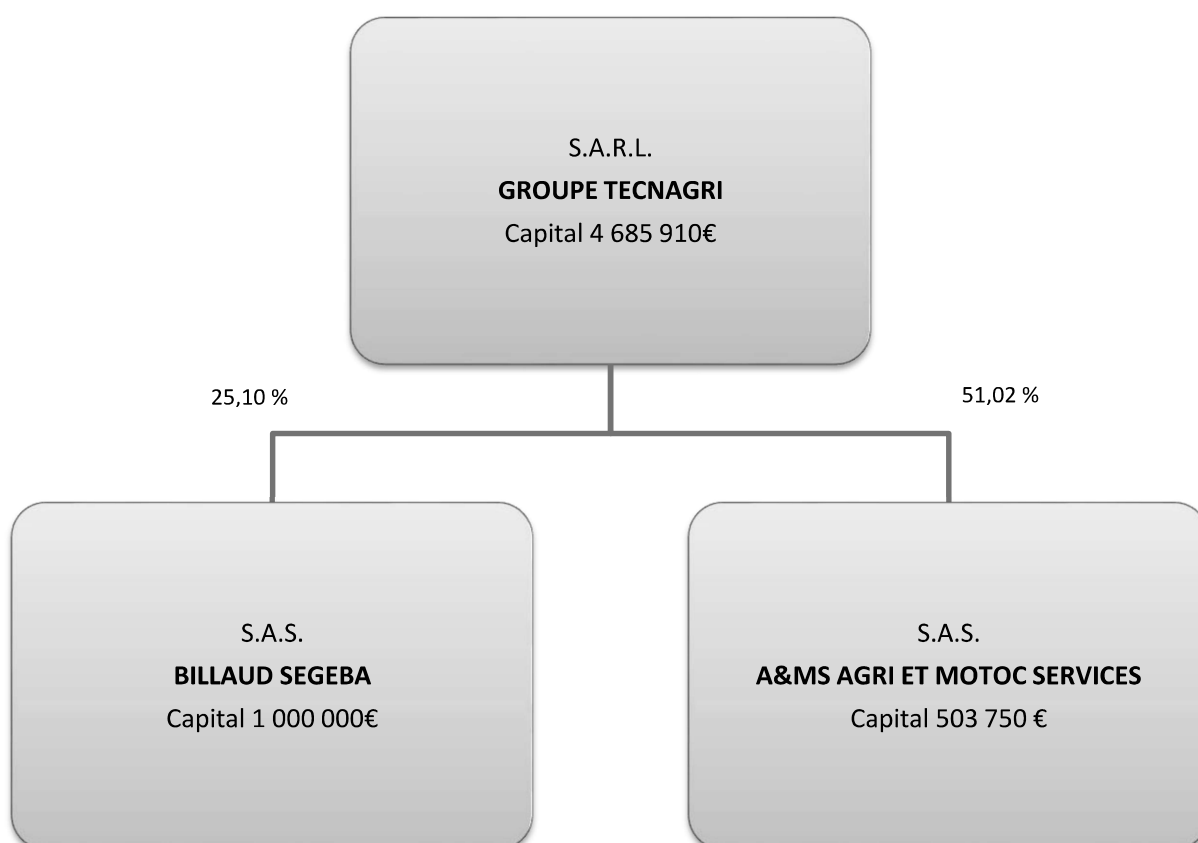
- Néant

1.8. DETAIL DU PERIMETRE

	31/10/24			31/10/23		
	% contrôle	% intérêts	Méthode consolidation (1)	% contrôle	% intérêts	Méthode consolidation (1)
GRUPE TECNAGRI	-	-	I.G.	-	-	I.G.
BILAUD SEGEBA	50,13 %	25,10 %	I.G.	69,98 %	69,98 %	I.G.
A&MS AGRI ET MOTOC SERVICE	51,02 %	51,02 %	I.G.	67,05 %	67,05 %	I.G.

(1) I.G. Intégration Globale
I.P. Intégration Proportionnelle
M.E.E. Mise En Equivalence

1.9. ORGANIGRAMME AU 31 OCTOBRE 2024



1.10. DATES DE CLOTURE

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 octobre 2024.

1.11. ECARTS D'ACQUISITION

Lors de la première consolidation d'une société, la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

- Ecarts d'acquisition positifs :
 - Un écart d'acquisition dit positif représente ou comprend la fraction du prix payé en contrepartie des avantages que procure la prise de contrôle de la société.
 - Les écarts d'acquisition positifs sont consécutifs :
 - à l'apport des titres BILLAUD SEGEBA à GROUPE TECNAGRI en octobre 2012.
 - à l'apport des titres AGRI SERVICES CHANTELOUP à GROUPE TECNAGRI en juillet 2014.
 - A l'acquisition des titres SN POITOU MOTOCULTURE par BILLAD SEGEBA en novembre 2016 (fusionnée en juin 2017 dans BILLAUD SEGEBA)
- Ces écarts sont totalement amortis au 31 octobre 2024.

Le règlement n°2015-07 applicable aux exercices ouverts à compter du 01/01/2016, conduit à ne plus amortir de façon systématique les écarts d'acquisition.

Cependant, le groupe a choisi de conserver les durées d'utilisation antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé à la clôture de l'exercice 2015 (option de 1ère application). A compter du 1er janvier 2016, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, des nouveaux écarts d'acquisition positifs.

- Ecarts d'acquisition négatifs :
 - Un écart d'acquisition dit négatif correspond à une rentabilité insuffisante de l'entité acquise ou à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses.
 - Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés en provisions pour risques au bilan.

1.12. ECARTS D'EVALUATION

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entité consolidé constitue un écart d'évaluation.

Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

Les comptes consolidés ne présentent pas d'écarts d'évaluation.

1.13. OPERATIONS INTERNES

Toutes les opérations réciproques significatives du bilan et du compte de résultat réalisées entre les sociétés consolidées par intégration globale ont été éliminées.

1.14.CESSIONS INTERNES

Les cessions internes d'immobilisations corporelles et incorporelles se faisant à leur valeur nette comptable ou valeur proche de celle-ci. Les éventuelles plus ou moins-values ne sont pas éliminées car jugées non significatives pour le Groupe.

1.15.CREDIT-BAIL

Les biens financés par crédit-bail font l'objet du retraitement suivant :

- inscription à l'actif du bilan de la société consolidée pour sa valeur d'acquisition par la société de crédit-bail dans la rubrique correspondant à la nature du bien ;
- comptabilisation des amortissements sur ce bien sur la base des méthodes utilisées par la société pour les biens de même nature dont elle est propriétaire ;
- enregistrement en dettes financières de la dette née à l'occasion de l'acquisition de ce bien ;
- annulation des redevances prises en charge au titre des contrats de crédit-bail et retraitement pour partie en remboursement des dettes financières et pour le solde en charges financières.

L'incidence de ces retraitements a été portée :

- soit en résultat pour ce qui concerne les opérations de l'exercice ;
- soit en réserves consolidées pour ce qui concerne les opérations des exercices antérieurs, sous déduction de l'impôt différé éventuel.

Tous les contrats de crédit-bail sont retraités.

1.16.STOCKS

Il n'y a pas de marge interne sur stocks sur ventes entre sociétés consolidées. Les pièces et matériels sont vendus à prix coûtant.

1.17.IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable.

Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Par prudence, les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variation de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice.

Le calcul des impôts différés au 31 octobre 2024 est effectué sur la base d'un taux moyen de 25%.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

1.18.DIVIDENDES INTERNES

Les dividendes reçus des sociétés consolidées ont été éliminés pour la détermination des résultats et portés en réserves, et ce indépendamment des méthodes de consolidation utilisées.

1.21.INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La méthode de référence concernant les engagements retraite a été appliquée. Les engagements nets de couverture sont comptabilisés au passif du bilan consolidé dans les « Provisions pour charges ». La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS19 révisée et par la norme FAS87. Cette méthode est conforme à la recommandation CNC 2003-R01.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de « Projected Benefit Obligation ». Il représente la valeur actuelle probable des droits acquis de façon irrémédiable, ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turnover de survie.

Les indemnités de fin de carrière (IFC) sont évaluées conformément aux dispositions des conventions collectives applicables.

Les hypothèses retenues pour la détermination des droits acquis sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,40 %
- taux de croissance des salaires : 2,00 % constant
- taux de rotation du personnel : 1,00 %
- âge de départ à la retraite : 65 ans
- taux de charges patronales : 45,00 %
- table de mortalité : TH00-02 pour les hommes et TF00-02 pour les femmes

Ces IFC sont exprimées pour le montant de l'engagement net de l'épargne constituée si la société bénéficie d'un contrat d'assurance.

Au 31 octobre 2024, le montant de la provision pour charges au titre des IFC est de 497 K€.

1.22.PROVISIONS INTERNES

Les éventuelles provisions entre sociétés consolidées par intégration globale sont annulées et reclassées :

- soit en résultat en ce qui concerne les dotations et reprises sur l'exercice ;
- soit en réserves en ce qui concerne les dotations et reprises des exercices antérieurs.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 ACTIF

2.1.1 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique sauf écarts d'acquisition et d'évaluation.

- **Immobilisations incorporelles :**

Le poste « concessions, brevets, droits similaires » correspond aux logiciels et à leurs licences.
Ces immobilisations sont amorties sur une durée de 1 à 4 ans.

Les fonds de commerce inscrits dans les comptes sociaux des sociétés consolidées dont l'analyse n'a pas permis d'identifier séparément les éléments constitutifs sont assimilés dans les comptes consolidés à des écarts d'acquisition.

Au 31 octobre 2024, il n'y a pas de fonds commerciaux maintenus à l'actif des comptes consolidés.

- Le poste « écarts d'acquisition » est composé des éléments suivants :

<i>En K€uros</i>	01/11/23	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	31/10/24
VALEURS BRUTES :					
- BILLAUD SEGEBA	429			-181	248
- AGRI SERVICES CHANTELOUP	36			-9	27
Total	465	0	0	-190	275
AMORTISSEMENTS :					
- BILLAUD SEGEBA	429			-181	248
- AGRI SERVICES CHANTELOUP	36			-9	27
Total	465	0	0	-190	275
NET	0				0

- Les autres immobilisations incorporelles sont les suivantes :

<i>En K€uros</i>	01/11/23	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	31/10/24
VALEURS BRUTES :					
- Frais de recherche et dévelop.					
- Concessions, brevets, droits simil.	288	2			290
- Fonds commercial					
- Autres immobilisations incorp.	6				6
- Avances et acomptes					
Total	294	2	0	0	295
AMORTISSEMENTS :					
- Frais de recherche et dévelop.					
- Concessions, brevets, droits simil.	228	26			254
- Fonds commercial					
- Autres immobilisations incorp.					
- Avances et acomptes					
Total	228	26	0	0	254
NET	66				41

- **Immobilisations corporelles :**

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue.

Les modes et durées d'amortissement retenus sont les suivants :

Constructions	linéaire	8 à 25 ans
Installations diverses	linéaire	8 à 10 ans
Matériel et outillage	dégressif ou linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	2 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique	dégressif ou linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 à 10 ans

<i>En K€uros</i>	01/11/23	Augmentation	Diminution	Variation périmètre	31/10/24
VALEURS BRUTES :					
- Terrains	364				364
- Constructions	2 589				2 589
- Instal. techniques, mat. et outil.	1 817	70	60		1 827
- Autres immobilisations corp.	5 962	945	136		6 771
- Immo. en-cours	4	8			12
- Avances et acomptes	0				0
Total	10 736	1 023	196	0	11 563
AMORTISSEMENTS :					
- Terrains					
- Constructions	526	127			653
- Instal. techniques, mat. et outil.	1 327	172	49		1 450
- Autres immobilisations corp.	4 115	582	117		4 580
- Immo. en-cours					
- Avances et acomptes					
Total	5 968	882	166	0	6 684
NET	4 768				4 879

- **Immobilisations financières :**

Le poste « participations et créances rattachées » comprend des titres de participations hors groupe (détention de 5%) et des prêts à ces participations.

Le poste « autres titres immobilisés » pour 3 K€ comprend essentiellement des titres d'organismes financiers intervenant dans les sociétés du Groupe pour des opérations de financement.

Le poste « autres immobilisations financières » pour 311 K€ comprend des retenues de garantie, des dépôts de garantie et des avances sur loyers pour 56 k€ et un créateur vendeur pour 255 k€.

- **Ventilation des dotations aux amortissements :**

Les dotations aux amortissements se décomposent ainsi :

<i>En K€uros</i>	31/10/24	31/10/23
Dotations d'exploitation	906	775
Dotations écart d'acquisition	0	0
Total	906	775

- **Détail de l'activation des contrats de crédit-bail au 31 octobre 2024 :**

<i>En K€uros</i>	Valeur brute	Amort.	Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	0	0	0
Immobilisations corporelles :			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles	1 870	1 310	561
Immobilisations en cours, avances et acomptes			
sous -total	1 870	1 310	561
Total	1 870	1 310	561

2.1.2 Stocks

Les stocks de matières premières et marchandises ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achats et frais accessoires). En cas d'écart significatif entre le dernier prix d'achat et le coût moyen pondéré, un retraitements est effectué afin de valoriser le stock selon cette seconde méthode.

Les en-cours et produits finis ont été évalués à leur coût de production.

Les coûts d'emprunt, engagés pour l'acquisition d'un élément inscrit en stock ou en encours, sont déduits en charge au titre de l'exercice au cours duquel les intérêts sont courus.

Une provision pour dépréciation des stocks a été constituée selon la méthode suivante :

- Matériels : comparaison entre la valeur de marché au jour de l'inventaire et le coût d'achat complet
- Pièces : dépréciation calculée à partir d'une méthode statistique basée sur l'ancienneté des pièces en stock ou la fréquence des mouvements d'entrées et de sortie des pièces.

En K€uros	31/10/24			31/10/23		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières, appro.			0			0
En-cours de production de biens	0		0	0		0
En-cours de production de services	151		151	123		123
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	33 683	3 162	30 521	32 267	2 826	29 441
Total	33 834	3 162	30 672	32 390	2 826	29 564

2.1.3 Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

La ventilation des créances par nature et échéance est la suivante :

En K€uros	Brut	Échéance			Dépréciation	Net
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans		
Clients et comptes rattachés	8 584	8 584			147	8 437
Impôts différés actifs	258	258				258
Autres créances	2 681	2 681				2 681
Total	11 523	11 523	0	0	147	11 376

Au 31 octobre 2024, il n'y a pas de créances représentées par des effets de commerce.

2.2 PASSIF

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En K€uros	Total	Groupe	Minoritaires
SITUATION NETTE AU 31/10/22	10 260	7 718	2 542
Distribution de dividendes par GROUPE TECNAGRI	-200	-200	
Distribution de dividendes par les filiales aux minoritaires	-363		-363
Variation des subventions	-7	-5	-2
Autres variations	-5	0	-5
Résultat de l'exercice	1 785	1 262	523
SITUATION NETTE AU 31/10/23	11 470	8 775	2 695
Distribution de dividendes par GROUPE TECNAGRI	-200	-200	
Distribution de dividendes par les filiales aux minoritaires	-479		-479
Variation des subventions	-8	-2	-6
Variation de périmètre	3 706	0	3 706
Résultat de l'exercice	-411	-880	469
SITUATION NETTE AU 31/10/24	14 078	7 693	6 385

2.2.2 Intérêts minoritaires

Ils sont représentatifs de la quote-part des associés autres que GROUPE TECNAGRI dans la situation nette des autres sociétés du Groupe.

Le compte de résultat enregistre leur quote-part dans le résultat net consolidé.

Les intérêts débiteurs minoritaires sont attribués au Groupe, sauf si les actionnaires minoritaires ont la capacité à couvrir leur quote-part de pertes ou ont pris un engagement.

2.2.3 Provisions

Leur répartition au 31/10/2024 est la suivante :

• Garanties SAV :	107 K€
• Matériels à terminer :	58 K€
• Indemnités de fin de carrière :	497 K€
• Litiges	62 K€
• Stock :	3 162 K€
• Clients :	147 K€

Les dotations et reprises sur provisions sont essentiellement relatives à l'exploitation.

2.2.4 Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses

Les dettes ont pour nature et échéance les éléments suivants :

En K€uros	Total	Échéance		
		< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des étab. crédits	4 200	859	2 527	814
Emprunts liés aux crédits-bails	724	220	504	
Découverts et concours bancaires auprès des étab. de crédit	10 638	10 638		
Dettes auprès des associés	553	553		
Dettes financières diverses	0	0		
Avances et acomptes reçus sur commande	761	761		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 238	12 238		
Dettes fiscales et sociales	5 132	5 132		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	193	193		
Total	34 439	30 594	3 031	814

2.3 IMPOTS DIFFERES

2.3.1 Détail des impôts différés

En K€uros

	31/10/24	31/10/23
Impôts différés actifs	257	274
Impôts différés passifs		
Impôts différés nets	257	274

PRESENTATION PAR SOCIETE :		
- Sociétés hors Groupe fiscal :		
- impôts différés actifs	257	274
- impôts différés passifs		
- Groupe fiscal :		
- impôts différés actifs		
- impôts différés passifs		
Total :	257	274

DETAIL DE L'IMPOT DIFFERE :		
- Retraitement amortissements dérogatoires	-4	-6
- Retraitement indemnités de fin de carrière	124	114
- Retraitement crédits-bails	41	18
- Différences temporaires	96	148
Total :	257	274

Pour rappel, les impôts différés au 31 octobre 2024 sont calculés sur la base d'un taux moyen de 25%.

2.3.2 Ventilation de la charge d'impôt

En K€uros	31/10/24	31/10/23
Impôts exigibles	281	709
Impôts différés	17	-91
Charge d'impôt	298	618

2.3.3 Preuve de l'impôt

<i>En K€uros</i>	Base	Impôt	Taux
Résultat net de l'ensemble consolidé	-411		
Impôt sur les bénéfices social		281	
Charge d'impôt différé		17	
Total impôt		298	
Résultat avant impôt	-113		
Impôt théorique calculé		-28	25,00%
Charges non déductibles et produits non imposables	34		
Quote-part frais et charges sur dividendes réintégrée	9		
Bénéfice du taux réduit d'IS à 15 %	-17		
Amortissements et reprises d'écarts d'acquisition	0		
Différence taux IS sur ID social AMS N-1	0		
Déficits fiscaux de l'exercice non activés	0		
Imputation de déficits antérieurs	0		
Résultat de cession ajustement PV-MV social conso	1 291		
Base soumise à l'impôt en consolidation	1 317	329	25,00%
Crédits d'impôts		-3	
Impact changement de taux à 25%		0	
Total charge d'impôt théorique		298	
Impôt au compte de résultat		298	

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

3.1 RESULTAT CONSOLIDE

<i>En K€uros</i>	31/10/24	31/10/23
RESULTATS SOCIAUX :		
- GROUPE TECNAGRI	630	928
- ALV TRACTEURS	0	6
- BILLAUD SEGEBA	627	1 402
- AGRI SERVICESCHANTELOUP	229	314
sous-total	1 486	2 650
RETRAITEMENTS :		
- Amortissements dérogatoires	-6	-15
- Dividendes	-188	-850
- Indemnités de fin de carrière	-41	-87
- Crédits-bails	-91	-4
- Impôts différés	-17	91
- Ajustements écarts d'acquisition		
- Provisions sur titres		
Résultat de cession ajustement MV conso	-1 554	
- Dotations écarts d'acquisition	0	0
sous-total	-1 897	-865
RESULTAT CONSOLIDE	-411	1 785
Résultat part Groupe	-880	1 262
Intérêts minoritaires	469	523

3.2 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

<i>En K€uros</i>	31/10/24			31/10/23		
	Total	France	Export	Total	France	Export
GROUPE TECNAGRI	64	64		61	61	
ALV TRACTEURS	0	0		4	4	
BILLAUD SEGEBA	43 759	43 004	755	48 546	47 598	948
AGRI-SERVICES	18 342	18 188	154	19 157	18 959	198
Total	62 165	61 256	909	67 768	66 622	1 146

3.1 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice 2024 pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation s'élèvent à 27 k€.

3.2 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen comprend l'effectif salarié, c'est-à-dire l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunérées directement par l'entreprise, des sociétés consolidées par intégration globale.

	31/10/24	31/10/23
Ouvriers et employés	94	93
Professions intermédiaires	68	60
Apprentis et contrats pro	25	24
Cadres	34	29
Total	221	206

3.3 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

En application de l'article R123-198-1 du Code de Commerce, le montant global des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes de direction n'est pas communiqué car revenant à identifier la situation personnelle de ces membres.

3.4 RESULTAT FINANCIER

<i>En K€uros</i>	31/10/24	31/10/23
PRODUITS FINANCIERS :		
- Autres produits financiers	91	11
sous-total	91	11
CHARGES FINANCIERES :		
- Intérêts sur emprunts	146	107
- Intérêts sur comptes courants	22	11
- Intérêts bancaires	531	295
- Crédit stock	30	15
- Autres charges financières	117	41
sous-total	846	469
RESULTAT FINANCIER	-755	-459

3.5 RESULTAT EXCEPTIONNEL

<i>En K€uros</i>	31/10/24	31/10/23
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Produits de cession d'actifs	2 512	30
- Quote-part subventions virée au résultat	8	8
- Transfert de charges exceptionnelles	0	0
- Reprise amortissements exceptionnels	0	0
- Autres produits exceptionnels	82	0
Total	2 601	37
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- VNC éléments d'actifs cédés	3 736	28
- Autres charges exceptionnelles	-2	12
Total	3 734	40
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 133	-2

3.1 DOTATIONS ET REPRISES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les dotations et reprises aux amortissements et provisions sont réparties de la manière suivante :

<i>En K€uros</i>	31/10/24	31/10/23
DOTATIONS AMORTISSEMENTS :		
- Amort. écarts d'acquisition	0	0
- Amort. immobilisations incorp. et corp.	906	775
- Amort. écarts d'évaluation		
sous-total	906	775
DOTATIONS PROVISIONS :		
- Dépréciations immobilisations financières		
- Dépréciations stocks	336	318
- Dépréciations créances clients	46	41
- Dépréciations autres créances		
- Prov. SAV	2	9
- Prov. litiges	37	287
- Prov. indemnités de fin de carrière	41	87
- Prov. Matériel à terminer	16	4
sous-total	478	746
Total dotations amort. et prov.	1 384	1 521
REPRISES PROVISIONS :		
- Dépréciations immobilisations financières		
- Dépréciations stocks	0	18
- Dépréciations créances clients	53	55
- Dépréciations autres créances		
- Reprises écarts d'acquisition		
- Prov. SAV	2	1
- Prov. litiges	277	5
- Prov. indemnités de fin de carrière		
- Prov. Matériel à terminer	0	11
Total reprises prov.	332	90

4. INFORMATIONS DIVERSES

4.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.1.1 Engagements donnés

- Dettes garanties par des sûretés réelles (fonds de commerce, titres, hypothèques) : 1 890 k€
- Autres engagements donnés : nantissement des titres Billaud Segeba à hauteur de 1 292 k€

4.1.2 Engagements reçus

- Aval, cautions et garanties accordés par la BPI ou autres organismes : 1 542 K€ dont 736 k€ de caution pour les PGE

4.2 ENTREPRISES LIEES ET OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Absence de transactions significatives non conclues à des conditions normales de marché avec des parties liées.

Absence d'opérations non inscrites au bilan ayant un impact significatif et dont la connaissance est nécessaire à l'appréciation financière.

5. TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE

	31-oct-24	31-oct-23
Résultat net des sociétés intégrées	- 411	1 785
Impôts différés	17	- 91
Varia. dot. et rep. s/amort. et prov. hors actif circulant	723	1 145
Plus et moins-values de cession	1 221	- 2
Quote-part des subventions virée au compte de résultat	- 8	- 8
Autres retraitements sans incidence sur la trésorerie	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation A	1 542	2 830
Variation des stocks	- 1 108	- 6 413
Variation des créances d'exploitation	2 419	1 828
Variation des dettes d'exploitation	- 2 367	835
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité B	- 1 056	- 3 750
Flux de trésorerie liés à l'activité C= A+B	486	- 920
Décaissements provenant de l'acquisitions d'immobilisations	- 779	- 1 031
Encaissements résultant de cessions d'immobilisations	2 268	46
Incidence des variations de périmètre	-	- 5
Flux de trésorerie liés aux investissements D	1 489	- 990
Dividendes versés par GROUPE technagri	- 200	- 200
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires	- 479	- 363
Apports en comptes courants	-	366
Nouveaux emprunts	316	1 951
Remboursements d'emprunts	- 1 455	- 1 578
Remboursements de comptes courants	- 1	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement E	- 1 820	177
Variation de trésorerie F=C+D+E	155	- 1 733
Trésorerie à l'ouverture G	- 8 715	- 6 982
Incidence des variations de cours des devises H	-	-
Trésorerie à la clôture I=F+G+H	- 8 560	- 8 715